Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Problème délai de prestation garage specialisé

Par CptJefferson

Bonjour à tous,
Merci par avance pour votre aide :)

Il y a maintenant un an, j'ai eu un problème de boîte automatique sur mon 4x4 que j'utilise pour partir en bivouac. Je le suis rapproché d'un garage reconnu dans les 4x4 de la marque jeep, mais n'a pas les compétences dans la réfection de bva chrysler. J'ai trouvé un professionnel spécialisé dans la réfection et renforcement de ces dernières. (A savoir que c'est bva ne sont plus fabriquées)

Après échanges par messages (toujours en ma possession en date de debut juin) puis par téléphone, il m'annonce un délai allant de 6 mois à 1an... Je l'informe donc que garder un véhicule en rade autant de temps ne m'intéresse pas et que j'allais trouver une autre solution. Le spécialiste comprends ma détresse et s'engage de me faire passer ma bva en priorité et me garanti un retour entre 2 à 3 mois. SUPER !

Je fais le nécessaire avec mon garage qui me tombe ma bva HS, et à géré le conditionnement pour le transport de la bva du 13 jusque dans le 57 (secteur de metz)...

J'attends... j'attends... j'attends.. n'ayant pas de nouvelles je recontacte le spécialiste qui m'informe que suite à des travaux de son local il a accumulé du retard, je comprends... cest reparti pour 1 mois de plus... puis 2... il s'engage à chaque fois à le faire dans le mois... puis d'ici la fin de l'année en me sortant tout types dexcuses... du retard dans les travaux... demenagement... procedure juridique avec la societe qui a mal fait les travaux etc etc...

Nous voilà en septembre, enfin ! Ila ouvert la boite et établi un diagnostic, je lui dois 790? d'avance pour commander les pièces et débuter les travaux...

Bon... pleines de bonnes intentions, je payes via paypal... tiens ? Je payes sur un compte privé ? Bref... au vu de ma galere je ferme les yeux... et hop ! On repart pour de l'attente... je relance... il s'engage à nouveau sur la fin d'année au maximum... super...

Nous voilà au début d'année... toujours rien.. j'informe mon garagiste de la situation, pas de nouvelles du spécialiste... ca à trop duré... nous trouvons une bva rapidement et hop ! Je récupère mon 4x4 flamban en espérant un jour récupérer ma bva renforcée, neuve pour la revendre... a part...

Nous voilà au mois de mars.. toujours rien... j'informe le spécialiste que cette situation a trop durée et que je ne souhaites plus continuer la procedure de refection, et que je souhaites un remboursement des frais engagés, et trouver une solution de rachat de ma bva ou un retour de cette dernière... parce qu'il n'a pas tenu ses engagements sur les délais et que je n'ai plus besoin de la bva...

A ce jour j'attends toujours une évolution de la situation...

Donc ma question est la suivante... quel recours puis-je avoir ? Dois-je commencer par un courrier avec AR? Suis je dans mon droit d'annuler la prestation pour ce motif de délais non respecté de façon abusive ?

J'espère avoir été assez clair, n'hésitez pas à me poser des questions je le ferais un plaisir d'y répondre...

Merci d'avance